



Un réseau de milieux naturels

En France : 1753 sites sur 12,5 % du territoire.

Natura 2000 représente un réseau européen de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages et de leurs habitats naturels.

Le réseau Natura 2000 concilie **préservation de la nature et activités humaines**. Les acteurs des sites sont associés à la définition, puis la réalisation des actions prévues. Ces actions sont décrites dans un "Document d'Objectif" spécifique à chaque site.

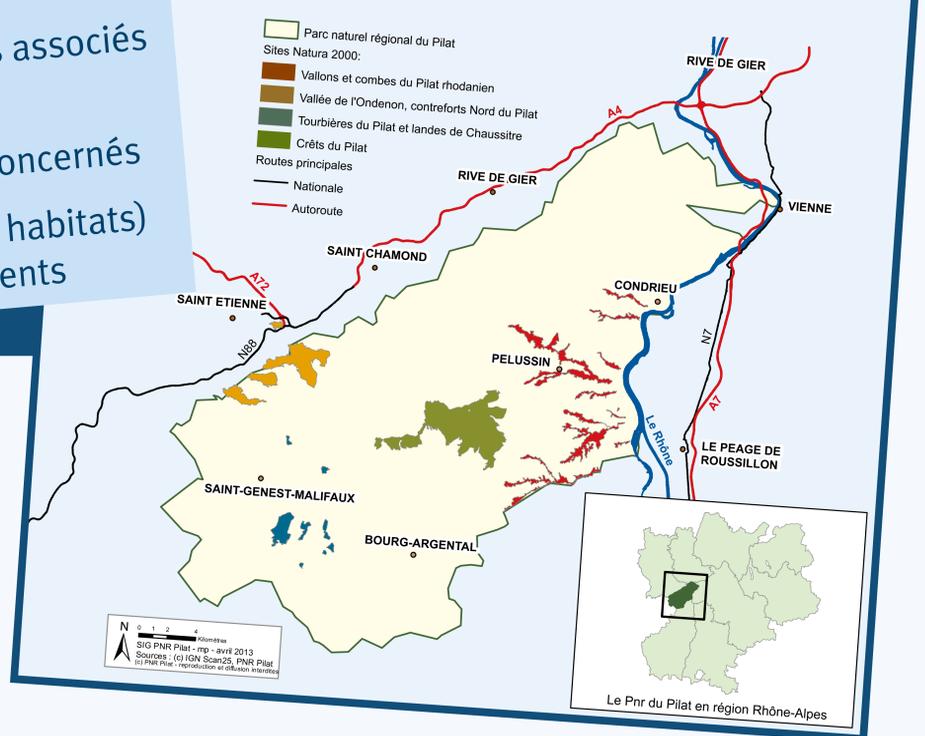
Préserver les habitats naturels forestiers, agricoles ou aquatiques, dits d'intérêt communautaire, c'est conserver **les espaces de vie** indispensables aux espèces reconnues d'intérêt européen.

Fiche d'identité



- Surface : 4268 ha
- 150 partenaires associés
- Plus de 3000 propriétaires concernés
- 25 milieux (ou habitats) naturels différents

Sites Natura 2000 du Pilat



La préservation, une responsabilité partagée

Un pilotage local

Le périmètre Natura 2000 et les actions de préservation ou de restauration des habitats naturels sont décidés en comité de pilotage **avec l'ensemble des acteurs locaux** : élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, randonneurs...

Cela permet de réfléchir localement et collectivement sans perdre de vue les préoccupations économiques, sociales et culturelles.

Sur les sites, une démarche contractuelle

Un propriétaire ou un exploitant agricole concerné par un site Natura 2000 dispose de plusieurs outils s'il souhaite **s'impliquer volontairement** pour la préservation des milieux naturels et des espèces :

- la Charte Natura 2000 : engagement des propriétaires dans de bonnes pratiques
- les Contrats Natura 2000 : financement de travaux de restauration des habitats naturels
- les Mesures AgroEnvironnementales (MAE) : engagements des agriculteurs dans certaines pratiques en contrepartie d'indemnités financières

Exemples

MAE prairies naturelles :

Ces contrats avec les éleveurs permettent de préserver les prairies naturelles d'intérêt communautaire en soutenant des pratiques extensives indispensables à leur maintien.



Contrat Natura 2000 :

En 2009, la réalisation de 4 barrages sur le fossé central de la tourbière de Gimel a permis de remonter le niveau de la nappe phréatique, et ainsi de restaurer le fonctionnement hydrologique de la tourbière, et les habitats d'intérêt communautaire qui en dépendent.



Hêtraie



Crêts du Pilat

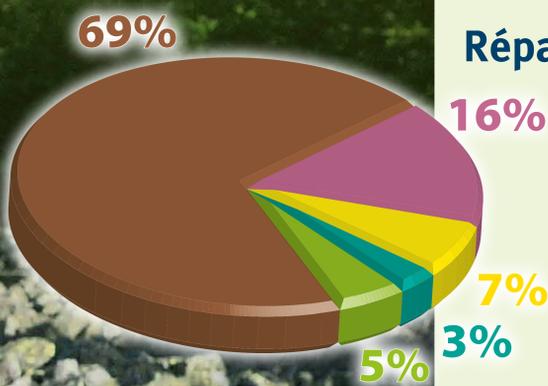
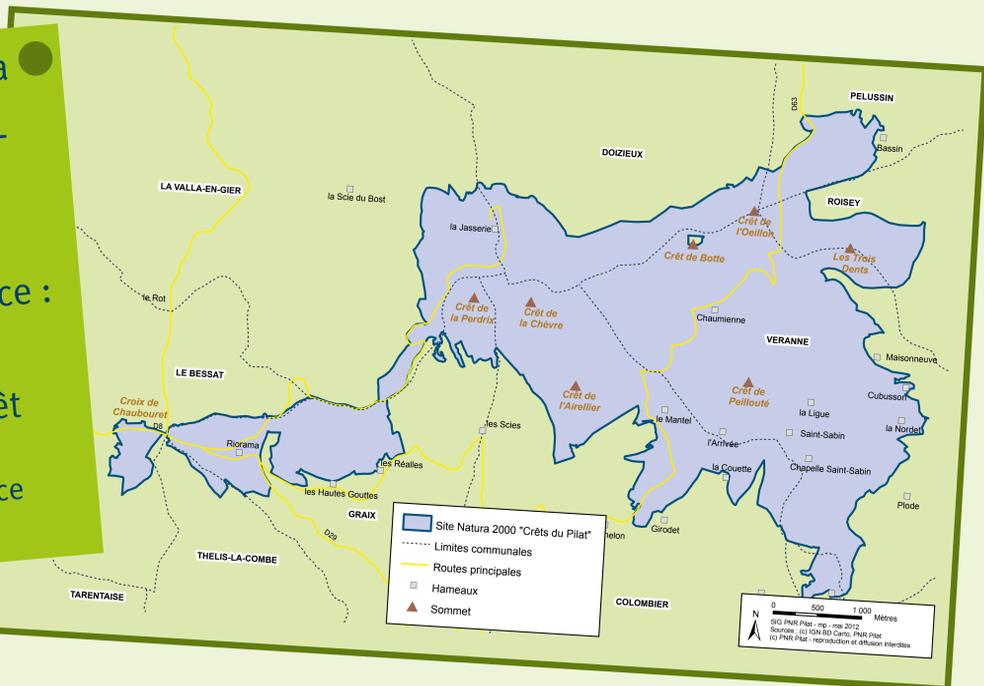
Formations minérales uniques en Europe, les chirats résultent de la dernière glaciation. Ils s'étalent le long des pentes tels des glaciers rocheux.

Entre 800 et 1432m, le site des Crêts du Pilat est composé de sommets plus ou moins arrondis comme le Crêt de Peillouté, de pointements de roches nues, tels les Trois Dents, de replats composant la ligne de crête, et de nombreux vallons. Il abrite le crêt de la Perdrix, sommet du Pilat.

Fiche d'identité



- Superficie : 1836 ha
- Validation du documents d'objectif : mars 2004
- Structure opératrice : Parc du Pilat
- 17 milieux d'intérêt communautaire (soit 60% de la surface totale du site)



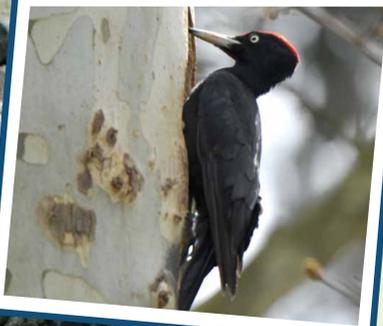
Répartition des milieux d'intérêt communautaire

- Hêtraies
- Pelouses sèches
- Prairies mésophiles*
- Landes et fourrés
- Prairies humides et tourbières

Formations boisées, prairies, pelouses, landes, zones humides... la composition végétale des Crêts du Pilat est variée.

Le pic noir

est protégé en France et affectionne les gros hêtres pour y creuser sa loge.



Hêtraies

Composés uniquement de hêtres ou en association avec des sapins pour former la hêtraie-sapinière, ces milieux constituent le **stade naturel ultime** de la végétation du Pilat à l'étage montagnard.

Elément majeur de l'**identité** du Pilat, elles ont été pendant longtemps délaissées au profit de plantations résineuses, plus rentables. Les hêtraies pures ne couvrent aujourd'hui plus que **900 hectares** sur l'ensemble du Pilat. Remarquables dans le paysage, elles sont aussi sources de biodiversité.

L'inscription des Crêts du Pilat dans le réseau Natura 2000 permet de préserver ces milieux, en évitant la coupe franche des hêtraies existantes, et en favorisant un entretien régulier.

Landes

Présentes sur la ligne de crête, entre le Crêt de la Perdrix, le Crêt de l'Oeillon et les Trois Dents, les landes sont principalement constituées d'airelles, callunes et genêts. Ce milieu, composé d'**espèces floristiques remarquables**, est aussi indispensable à la présence de **nombreux animaux**, dont le circaète Jean-le-Blanc.

Les contrats Natura 2000 agricoles soutiennent les agriculteurs pratiquant un pâturage estival favorable à ces milieux.

Le Lycopode des Alpes

est protégé en France. Il est rarissime dans le Pilat, et inféodé aux landes.



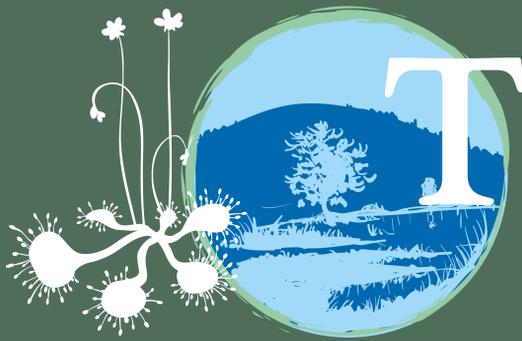
Le Circaète Jean-le-Blanc

spécialisé dans la chasse aux reptiles, utilise les landes pour se nourrir. Seuls 4 à 5 couples nichent dans le Pilat.



* mésophile : moyennement humide

Chirats



Tourbières du Pilat et landes de Chaussitre

Situé sur le plateau du Haut-Pilat, entre 1010 et 1240 mètres d'altitude, le site "Tourbières du Pilat et landes de Chaussitre" est éclaté en huit entités.

Six tourbières au stade d'évolution assez avancé avec des pins, bouleaux et sorbiers ;

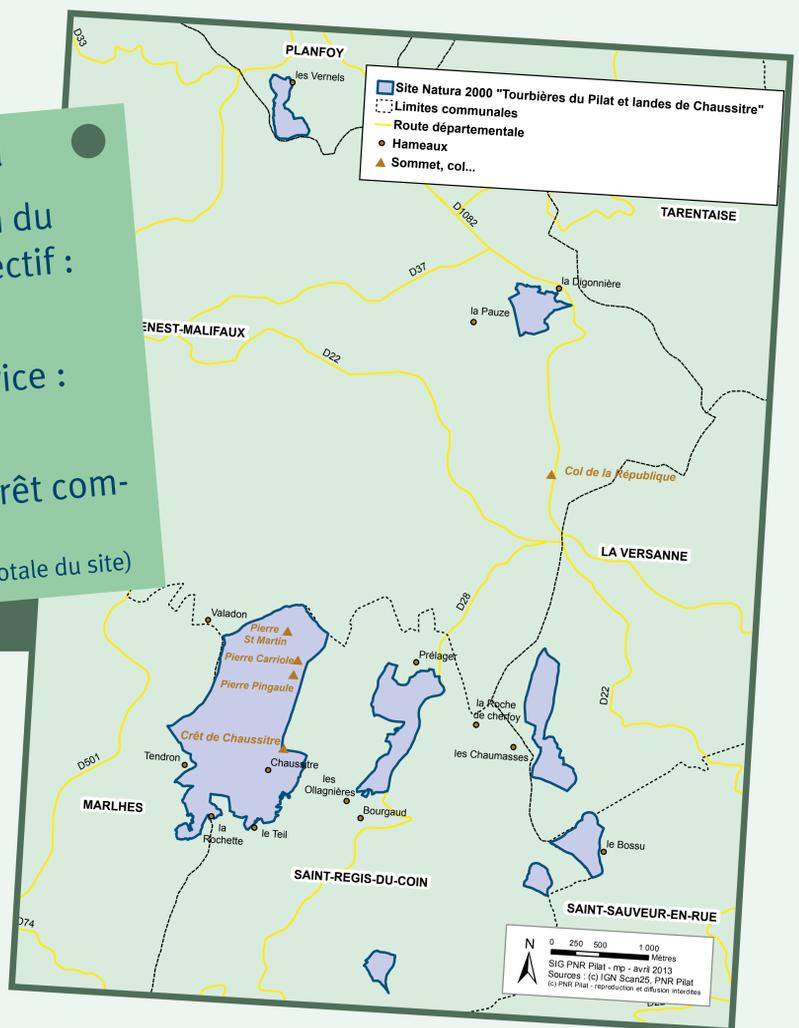
Une tourbière flottante, c'est-à-dire au premier stade de son évolution;

Le Crêt de Chaussitre, avec une mosaïque de landes, pelouses, prairies de fauche, milieux humides et hêtraies.

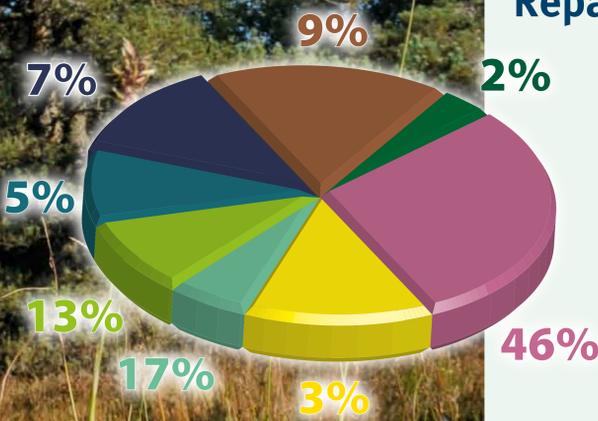
Fiche d'identité



- Superficie : 351 ha
- Date de validation du documents d'objectif : février 2003
- Structure opératrice : Parc du Pilat
- 16 milieux d'Intérêt communautaire (soit 40% de la surface totale du site)



Répartition des milieux d'intérêt communautaire



- Forêts de conifères
- Hêtraies
- Tourbières boisées
- Tourbières acides à sphaignes
- Prairies mésophiles *
- Prairies humides
- Pelouses sèches
- Landes et fourrés

Tourbières et prairies humides

Toutes les formations végétales tourbeuses qui se succèdent dans le processus d'évolution d'une tourbière sont présentes sur ce site. Composées essentiellement de mousses, les tourbières jouent un rôle majeur dans le **cycle de l'eau** (rétention, filtrage de l'eau). Elles abritent de nombreuses **espèces floristiques et faunistiques patrimoniales**. Enfin, la création de la tourbe engendre la conservation des grains de pollens pendant des milliers d'années. La tourbière devient alors un **livre d'histoire** de la végétation et donc des activités humaines. Ces milieux, exceptionnels mais fragiles, sont menacés par l'exploitation de la tourbe, la baisse de la qualité des eaux et le drainage.

A travers la signature des chartes Natura 2000, les propriétaires et gestionnaires de ces sites peuvent être aidés pour restaurer les tourbières les plus malmenées.

Landes

Présentes sur le Crêt de Chaussitre, les landes sont principalement constituées d'airelles et de callunes. Elles présentent un **intérêt paysager** certain, créant une palette de couleurs différente à chaque saison. D'un point de vue écologique, elles abritent une **flore remarquable** et sont nécessaires à la vie de **nombreux animaux**, dont les busards ou le milan royal.

Les contrats Natura 2000 agricoles apportent un soutien financier aux agriculteurs volontaires pour pratiquer un pâturage estival extensif.

La canneberge à petits fruits

menacée par la disparition des tourbières, et par le pâturage, est protégée en région Rhône-Alpes. Elle est en voie de raréfaction dans le Pilat.



Le milan royal

trouve ses proies pour se nourrir dans les landes. Il a été longtemps menacé par la chasse, les empoisonnements et la modification de ses habitats.



La vipère péliade

présente dans les tourbières du Pilat, est protégée en France.



Tourbière boisée

* mésophile : moyennement humide

Vallée de l'Ondenon et Contreforts Nord du Pilat



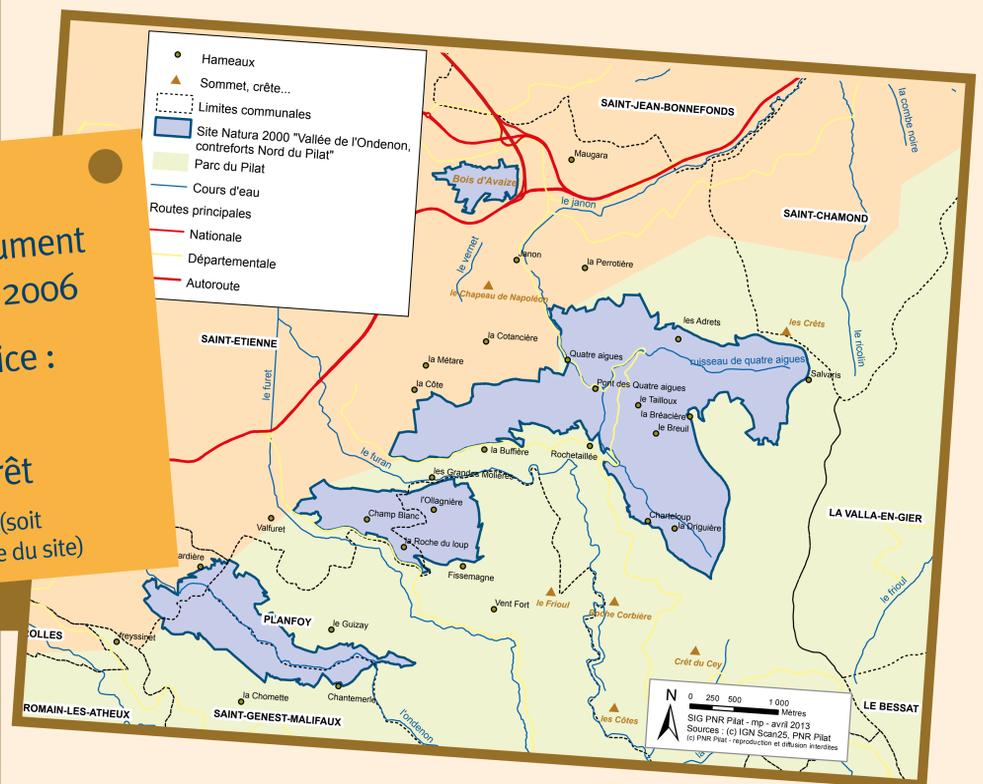
En périphérie de Saint-Etienne, le site "Vallée de l'Ondenon, contreforts nord du Pilat" s'étend de 600 à 1100 mètres d'altitude.

De par son exposition et ses précipitations provenant du nord-ouest, une légère influence atlantique favorise le développement d'espèces qu'on ne retrouve pas plus à l'est en Europe. On dit de ces espèces qu'elles sont en limite orientale de leur aire de répartition.

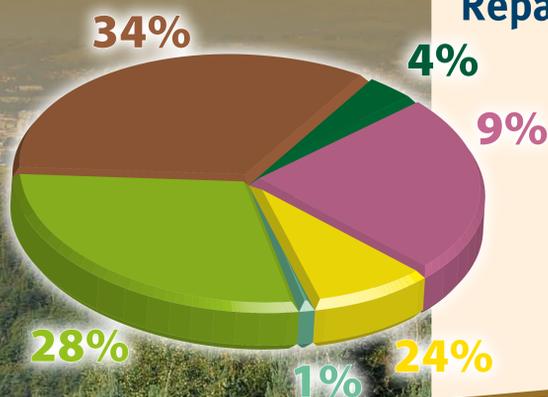
Fiche d'identité



- Superficie : 871 ha
- Validation du document d'objectif : février 2006
- Structure opératrice : Parc du Pilat
- 13 milieux d'intérêt communautaire (soit plus de 25% de la surface du site)



Répartition des milieux d'intérêt communautaire



- Chênaies - charmaies
- Hêtraies et forêt alluviales
- Prairies mésophiles *
- Prairies humides
- Pelouses sèches
- Landes

L'ajonc nain

en limite orientale de son aire de répartition, révèle l'influence atlantique du site.



Avec des vallons boisés aux pentes abruptes (hêtraies) entrecoupés par des zones de crêtes planes propices aux activités agricoles, ce site abrite une mosaïque de milieux très variés (landes, pelouses et prairies).

Landes

Les landes, principalement constituées de callunes et de genêts, abritent des **espèces floristiques remarquables**. Ces milieux sont indispensables à la vie de nombreux animaux.

Le réseau Natura 2000 finance le suivi scientifique de l'évolution de ces milieux.

Les contrats Natura 2000 agricoles soutiennent les agriculteurs pratiquant un pâturage estival favorable à ces milieux.

Hêtraies et forêts alluviales

Tandis que les hêtraies se retrouvent sur les versants frais des vallons, les forêts alluviales composées d'aulnes glutineux et de frênes élevés se localisent le long des cours d'eau. Elles représentent des habitats d'intérêt prioritaire en Europe.

Ces forêts alluviales, en plus de la biodiversité qu'elles abritent, sont capitales pour le **maintien du sol** et **l'épuration de l'eau**.

Les chartes ou les contrats Natura 2000 permettent de préserver les forêts existantes en permettant par exemple aux propriétaires de ces milieux d'éliminer les espèces indésirables, ou de créer des mares forestières.

Le pavot du Pays de Galles

en limite orientale d'aire de répartition et protégé en Rhône-Alpes, apprécie les bords de ruisseaux et les forêts alluviales.



Lande à genêts

* mésophile : moyennement humide

Vallons et combes du Pilat Rhodanien

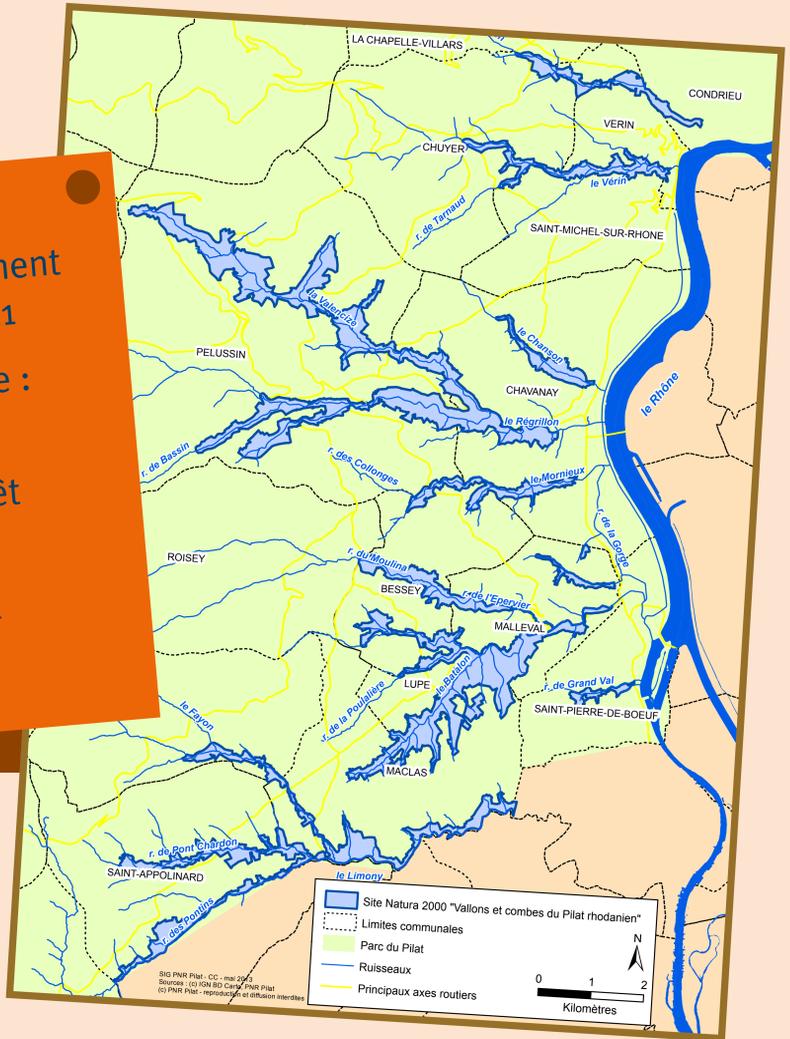
Leur fonctionnement est intimement lié à l'urbanisation et aux activités agricoles sur les plateaux qui les entourent, espaces de transition entre ravins.

Les ravins rhodaniens sont influencés par le climat méditerranéen qui remonte par la vallée du Rhône.

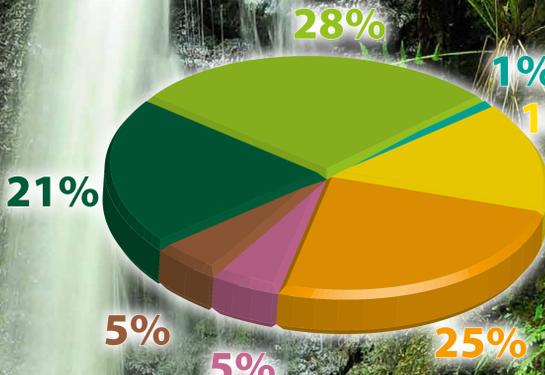
Fiche d'identité



- Superficie : 1210 ha
- Validation du document d'objectif: mars 2011
- Structure opératrice : Parc du Pilat
- 10 espèces d'intérêt communautaire
- 15 milieux d'intérêt communautaire (couvrant la moitié du site)



Répartition des milieux d'intérêt communautaire



- Forêts mésophiles *
- Forêts humides
- Forêts de ravin
- Landes
- Prairies de fauche
- Pelouses et zones rocheuses
- Zones humides

Encaissées, les combes offrent des **contrastes étonnants** entre les milieux secs sur les versants sud et les milieux plus humides en fond de vallons et au nord.

Milieux forestiers

Deux types de forêts "habitent" les ravins :

- les **forêts humides** caractérisées par la présence de frênes et d'aulnes,
- les **forêts mésophiles** et les **forêts de pente** ou d'éboulis reconnaissables par leur tapis de fougères (Polystic à soie).

Ces deux forêts sont indispensables au **maintien des sols** et à **l'épuration de l'eau**.

Pour préserver ces milieux et les espèces qui en dépendent, des contrats Natura 2000 forestiers proposent de limiter la présence de certaines espèces (Robinier faux-acacia par exemple) ou encore de conserver de vieux arbres à cavités, gîtes à oiseaux et chauve-souris.

Milieux secs : landes, pelouses et zones rocheuses

Seules une **faune** et une **flore** particulièrement **adaptées** aux conditions de sécheresse se développent sur les dalles rocheuses et sols de faible épaisseur : plantes grasses comme les orpins, ciste, orchidées. Plusieurs **espèces méditerranéennes** y trouvent aussi leur bonheur comme le Lézard catalan.

Autrefois pâturés, ces milieux sont envahis progressivement de buissons. Des travaux de débroussaillage ou du pâturage peuvent être financés via les contrats Natura 2000, pour les conserver ou les restaurer.

Hibou Grand-Duc

Plusieurs couples de Hibou Grand-Duc nichent dans les zones rocheuses des versants sud des ravins.



Prairies de fauche

Directement issues des pratiques agricoles, les prairies naturelles sont remarquables pour la diversité de leur **flore** et de leur **faune** : insectes, chauves-souris, oiseaux.

Dans les élevages, elles fournissent un **foin** de qualité apprécié par le bétail, et avec une saisonnalité variée.

Leur préservation dépend du maintien de l'élevage et des pratiques extensives sur le canton de Pélussin. Des Mesures AgroEnvironnementales (MAE) inscrites dans la politique agricole commune sont proposées aux éleveurs pour soutenir des pratiques adaptées à ces milieux.

Ecrevisses à pieds blancs

Protégée en France, l'écrevisse à pieds blancs est très sensible à la qualité de l'eau des ruisseaux. Seuls deux lieux en accueillent dans les ravins rhodaniens.



Damier de la Succise

Le Damier de la Succise ne pond ses oeufs que sur la Succise des prés. La présence de cette espèce dépend donc de la présence de cette plante hôte, peu fréquente, ce qui explique la rareté de ce papillon.



Fond de vallon

* mésophile : moyennement humide